



Centre National d'Innovation Silver économie, Autonomie et Métiers

> PÔLE
D'INNOVATION
artisanat et petites entreprises

FORMATIONS 2018 - 2019



Centre National d'Innovation Silver économie Autonomie et Métiers
Service de la CRMA Nouvelle Aquitaine - Site de Limoges
14 rue de Belfort CS 71300 87060 LIMOGES Cedex
05 55 79 40 70 contact@cnisam.fr

www.cnisam.fr

La présente opération est cofinancée par l'Union Européenne et par la Région NOUVELLE-AQUITAINE avec le fonds Européen de Développement Régionale FEDER et la Direction Générale des Entreprises.



Avant-propos :

Vous retrouverez dans ce catalogue les formations proposées par le CNISAM pour l'année 2018-2019 triées par thème et public cible. Pour plus d'informations sur les contenus, n'hésitez à cliquer sur les logos bleus pour les formations dédiées aux agents économiques et rouges pour celles dédiées aux artisans.

SILVER ECONOMIE

- L'ECONOMIE DU VIEILLISSEMENT OU SILVER ECONOMIE

PUBLIC

Agents économiques et/ou collaborateurs des Chambres consulaires

Durée : 1 jour



En résumé : Comprendre et maîtriser les enjeux de la Silver Economie

Le but : Donner aux agents économiques les compétences et les outils nécessaires à la connaissance des enjeux et des principales orientations de la Silver Economie.

- LES MARCHES DE LA SILVER ECONOMIE

PUBLIC

Créateur, repreneur, chef d'entreprise

Durée : 1 jour



En résumé : Identifier les marchés porteurs de la Silver Economie pour les activités de l'artisanat

Le but : Permettre aux artisans et futurs artisans de se positionner les marchés de la Silver Economie.

ADAPTATION DE L'HABITAT

- HABITAT ADAPTE & LOCAUX ACCESSIBLES Nouvelles consciences des professionnels



PUBLIC

Durée : 2 jours

Entreprises, artisans du bâtiment, constructeurs de maisons individuelles, bureaux d'études, architectes

En résumé : Avoir la connaissance des règles d'aménagement de l'habitat adapté aux séniors et connaître la réglementation des locaux accessibles

Le but : Savoir répondre et proposer des solutions d'adaptation du logement liées au vieillissement de la population et aux obligations d'accessibilité. Maîtrise d'un outil numérique sur les bonnes pratiques d'agencement.

- AMENAGEMENT DE L'HABITAT PREVENTION DES RISQUES ET DES CHUTES



PUBLIC

Durée : 1 jour

Agenceurs et architectes d'intérieur
Personnel désirant réaliser des diagnostics habitat

En résumé : Identification des risques domestiques et mise en place de solutions d'adaptation d'un logement

Le but : Acquérir les connaissances des problématiques domestiques et maîtriser un outil numérique vous permettant de réaliser des diagnostics d'habitat et préconisations d'agencement

- ENCADRER DES AIDANTS A DOMICILE POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET DES CHUTES



PUBLIC

Durée : 1 jour

Responsable d'aidants à domicile et services à la personne

En résumé : Identification des risques domestiques et mise en place de solutions d'adaptations d'un logement

Le but : Acquérir les connaissances des problématiques domestiques et obtenir un outil numérique permettant de réaliser des diagnostics d'habitat et préconiser des solutions d'amélioration

ACCESSIBILITE DES ERP

- ACCESSIBILITE DES COMMERCES DE PROXIMITE ET ERP



PUBLIC

Durée : 2 jours

Agents économiques et/ou collaborateurs des Chambres consulaires

Collaborateurs des organisations professionnelles

En résumé : Avoir la connaissance des obligations d'accessibilité des ERP et IOP

Le but : Savoir réaliser des diagnostics accessibilité auprès des entreprises grâce à l'outil de diagnostic numérique dernière génération (Outil 2017-2018).

- ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) NOUVELLE REGLEMENTATION



PUBLIC agents ayant déjà été formé à l'accessibilité « mise à jour 2017 - 2018»

Durée : 1 jour

Agents économiques et/ou collaborateurs des Chambres consulaires

Collaborateurs des organisations professionnelles

Collaborateurs des organisations professionnelles du bâtiment

En résumé : Avoir la connaissance des nouvelles obligations d'accessibilité des ERP et IOP

Le but : Savoir réaliser des diagnostics accessibilité grâce à l'outil numérique dernière génération (Mise à jour de l'outil 2017-2018).

ALIMENTATION NUTRITION

- **METIERS DE BOUCHE & SILVER ECONOMIE**
Equilibre alimentaire, Nutrition, portage de repas



PUBLIC

Durée : 1 jour

Entreprises des métiers de bouche, artisans des métiers de bouche

En résumé : Une première partie pour connaître les préconisations réglementaires et techniques (conditionnement, étiquetage, livraisons...). Deuxième partie sur les aspects nutritionnels pour les séniors et les préconisations d'alimentation face aux pathologies

Le but : Donner aux artisans les compétences nécessaires à l'élaboration d'une offre adaptée aux séniors

L'ECONOMIE DU VIEILLISSEMENT OU SILVER ECONOMIE

PUBLIC

Agents économiques et/ou collaborateurs des Chambres consulaires



OBJECTIF

- . Connaître le potentiel de l'économie du vieillissement
- . Identifier les marchés
- . Comprendre l'esprit de la loi du 11 février 2005 et avoir les clés de lecture de l'ensemble des textes
- . Savoir repérer et motiver les acteurs locaux pour développer des actions de l'économie du vieillissement
- . Identifier les principaux financements d'adaptation de l'habitat

PROGRAMME

- . **Connaître les enjeux de l'économie du vieillissement**
 - Economie du vieillissement, chiffres et caractéristiques des populations
 - Lier les spécificités de l'artisanat et le besoin de services et produits pour les usagers et les acteurs
 - Comprendre la démarche fondée des 3 piliers : santé, réglementation, savoir-faire métiers
 - La typologie des seniors et leurs attentes en fonction de l'avancée en âge
 - Les réseaux de distribution (proximité, catalogue VPC, internet, sites web...)
 - Les enjeux de l'accessibilité et la chaîne de déplacement
 - Le processus d'amélioration et les développements des services associés
- . **Les acteurs et leurs rôles**
 - L'identification de l'ensemble des acteurs
 - Les organismes financeurs et les logiques de priorité des aides
- . **La reconnaissance des qualifications et compétences professionnelles** (label, certification, qualification...)
- . **Les outils du CNISAM** (vidéo, plaquette technique)

SESSION(S) 2019

Durée : 1 jour

Date et lieu : Le 09/01 à Bordeaux
Le 13/02 à Lyon
Le 20/03 à Paris

Le 10/04 à Limoges
Le 15/05 à Lyon
Le 19/06 à Paris

Prix : 300 € par journée stagiaire

Le 18/09 à Bordeaux
Le 09/10 à Lyon
Le 20/11 à Paris

LES MARCHES DE LA SILVER ECONOMIE

PUBLIC

Créateur, repreneur, chef d'entreprise



OBJECTIF

- . Savoir identifier les marchés de la Silver économie dans l'ensemble des secteurs transversaux (*loisirs, transports, logement, nutrition, santé...*)
- . Identifier les attentes des seniors au regard de leur typologie et adapter l'offre
- . Appréhender les difficultés des personnes dans le cadre du vieillissement, de la mobilité réduite ou du handicap
- . Connaître les principes de réalisation de l'état des lieux d'un habitat existant ou d'un ERP pour le confort et la sécurité des personnes
- . Savoir définir des plans d'amélioration et d'orientation en suivant l'évolution des marchés

PROGRAMME

- . Les évolutions de la démographie
- . Economie du vieillissement, chiffres et caractéristiques des populations
- . Les attentes des clients en fonction de l'avancement en âge, les habitudes de consommation
- . Les comportements et attitudes face aux seniors
- . Les règles de base pour l'aménagement des locaux (*ERP*)
- . L'aménagement de l'habitat existant et d'un espace de vie (Identification et analyse des risques dans chaque volume) et préconisations
- . Le processus d'amélioration continue, la mise en œuvre, et l'innovation dans la Silver économie
- . Les obligations de déclaration et agrément de l'entreprise de services à la personne
- . Les systèmes complémentaires de management (environnement, sécurité...)
- . L'inclusion des seniors dans l'entreprise

METHODE

Documents pédagogiques

Support Power point

Documentation technique : fiche « créateur-repreneur : connaître et saisir les marchés de la Silver économie »

SESSION(S)

Durée : 1 jour

Date et lieu : A définir CMA/CNISAM

Tarif : 850 € (Groupe de 8-10 personnes)

En sus frais de déplacement et hébergement

HABITAT ADAPTE & LOCAUX ACCESSIBLES **Nouvelles consciences des professionnels**



PUBLIC

Entreprises, artisans du bâtiment, constructeurs de maisons individuelles, bureaux d'études, architectes

OBJECTIF

- . Connaître les objectifs et les points principaux de la réglementation existante applicable à l'accessibilité (loi du 11 février 2005) – Bâtiment d'habitation collectif ou individuel et ERP
- . Comprendre le processus de production du handicap – Savoir penser les adaptations en terme de compensation des incapacités – Connaître le rôle de acteurs médico-sociaux
- . Repérer les acteurs et les financements de l'adaptation du logement selon les différentes populations (enfants, adultes, personnes âgées) et des ERP
- . Connaître les adaptations possibles d'un habitat existant - Savoir lire le cahier des charges de préconisations d'un ergothérapeute
- . Optimiser la réalisation du diagnostic des travaux d'adaptation – Prendre en compte l'ensemble des acteurs – Favoriser l'écoute de l'utilisateur – Connaître les règles d'intervention

PROGRAMME

- . **Objectifs et principes de la nouvelle réglementation**
 - L'esprit et les principaux points, textes de référence
 - Accessibilité des logements collectifs ou individuels
 - Exemples d'accessibilité des maisons individuelles
- . **Définition des différents types de déficience et handicaps**
 - Concept d'incapacité, processus de production du handicap
 - Liens entre déficience, handicap et accessibilité
- . **Les acteurs et leurs rôles, les financements**
 - L'identification de l'ensemble des acteurs
 - Les organismes financeurs et aides
- . **Le compte-rendu des préconisations des services Ergothérapie et Sociaux**
 - Modalités, contenu et destinataires
- . **Préconisations d'accessibilité selon la loi du 11/02/2005**
 - Les éléments de la chaîne de déplacement
 - Les préconisations d'amélioration de l'accessibilité
 - Les services adaptés pour tous, notion d'accessibilité universelle
- . **Diagnostic des travaux d'adaptation d'un habitat**
 - Utilisation de fiches types, les points critiques à vérifier lors de la visite chez le client
 - Analyse des endroits clés par métier concerné (salle de bain, WC, chambre, cuisine...)
 - Rappel des éléments d'un devis
- . **Exercices d'application**
 - Etude de cas sur plans ou site

METHODE & ACCES MARCHE

Méthode interactive autour d'un DVD d'animation - Travail en groupe sur cas réels d'un cahier des charges d'ergothérapeute et d'adaptation d'une unité de vie

Documentation technique

Valorisation des artisans sur le site www.cnisam.fr « annuaire des artisans formés » et/ou actions spécifiques des CMA et OP vers les acteurs médicosociaux

SESSION(S)

Durée : 2 jours

Date et lieu : A définir CMA/CNISAM

Tarif : 1700 € TTC (Groupe de 8-10 personnes)

En sus frais de déplacement et hébergement

Détail des formations

AMENAGEMENT DE L'HABITAT PREVENTION DES RISQUES ET DES CHUTES

PUBLIC

Agenceurs et architectes d'intérieur
Personnel désirant réaliser des diagnostics habitat




OBJECTIF

- . Savoir identifier les risques dans l'habitat existant et les origines potentielles
- . Appréhender la connaissance des difficultés des personnes dans le cadre du vieillissement et/ou de la mobilité réduite
- . Savoir réaliser l'état des lieux d'un habitat existant et définir les moyens de prévention
- . Utiliser le logiciel de diagnostic de l'aménagement de l'habitat et de la prévention des risques

PROGRAMME

- Présentation des règles de mobilité de la personne fragilisée et/ou handicapée
- . Les principaux points de la réglementation applicable au thème de l'accessibilité pour les maisons individuelles et les logements
 - Loi du 11 février 2005
 - Arrêté du 8 décembre 2014
 - Arrêté du 24 décembre 2015
 - Arrêté du 20 avril 2017
- . Circulaire DGUHC 2007-53 relative à l'accessibilité
- . Identification et analyse des risques dans chaque lieu de l'habitat existant
- . Préconisations et moyens de mise en œuvre pour l'amélioration et la prévention des chutes
- . Présentation et appropriation de l'outil de diagnostic

METHODE

Support pédagogie, élaboré en collaboration avec le CHU de Limoges 
Outil interactif de diagnostic d'un habitat existant
Documentation technique

SESSION(S)

Durée : 1 jour
Date et lieu : A définir CMA/CNISAM

850 € (Groupe de 8-10 personnes)
En sus frais de déplacement et hébergement

Détail des formations

ENCADRER DES AIDANTS A DOMICILE POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET DES CHUTES

PUBLIC

Responsable d'aidants à domicile et services à la personne



OBJECTIF

- . Connaître les risques dans l'habitat existant et les origines potentielles
- . Connaître les difficultés des personnes dans le cadre du vieillissement et/ou de la mobilité réduite
- . Savoir réaliser l'état des lieux d'un habitat existant et définir les moyens de prévention
- . Utiliser le logiciel de diagnostic de l'aménagement de l'habitat et de la prévention des risques

PROGRAMME

- . Présentation des règles de mobilité de la personne fragilisées et/ou handicapées
- . Les principaux points de la réglementation applicable au thème de l'accessibilité des maisons individuelles et des logements
 - Loi du 11 février 2005
 - Arrêté du 8 décembre 2014
 - Arrêté du 24 décembre 2015
 - Arrêté du 20 avril 2017
- . Circulaire DGUHC 2007-53 relative à l'accessibilité
- . Identification et analyse des risques dans chaque lieu de l'habitat existant
- . Préconisations et moyens de mise en œuvre pour l'amélioration et la prévention des chutes
- . Présentation de l'utilisation de l'outil de diagnostic et de son appropriation
- . Présentation du module de sensibilisation des aidants

METHODE

Support pédagogique élaboré en collaboration avec le CHU de Limoges
Vidéo en image de synthèse de l'aménagement d'un habitat
Documentation technique



SESSION(S)

Durée : 1 jour

Date et lieu : A définir CMA/CNISAM

Lieu : Limoges ou Bordeaux

Tarif : 850 € (Groupe de 8-10 personnes)

En sus frais de déplacement et hébergement clef USB de diagnostic (50 € par stagiaire)

ou 300 € par journée stagiaire

ACCESSIBILITE DES COMMERCES DE PROXIMITE ET ERP

PUBLIC

Agents économiques et/ou collaborateurs des Chambres consulaires
Collaborateurs des organisations professionnelles



OBJECTIF

- . Connaître les exigences de la réglementation pour les commerces existants ou neufs de 5^{ème} catégorie
- . Permettre aux agents économiques d'accompagner les artisans recevant du public à répondre aux exigences de l'accessibilité
- . S'approprier les objectifs et la méthodologie du diagnostic conseil accessibilité en tant que tel ou en complément d'autres diagnostics réalisés par le réseau des CMA
- . Se positionner dans un dispositif – lien avec les acteurs relais et connaître les modalités de financement

PROGRAMME

- . **Réglementation des établissements recevant du public de 5^{ème} catégorie**
 - Textes de référence
 - ERP par catégorie - les définitions
 - Dispositions générales
 - Bâtiment existant ou neuf ou avec changement de destination
- . **Diagnostic conseil accessibilité**
 - Etapes de l'état des lieux – aspects économiques et réglementaires
 - Eléments de la chaîne de déplacement et de confort du client
 - Préconisations d'amélioration de l'état de l'accessibilité
 - Services adaptés pour tous – notion d'accessibilité universelle
 - Prise en main de l'outil DVD interactif
- . **L'accessibilité dans les démarches de développement économique du réseau des CMA**
 - Les acteurs de l'accessibilité – argumentaires de sensibilisation des artisans recevant du public
 - Développer le diagnostic conseil accessibilité
 - Croiser le diagnostic conseil accessibilité à d'autres diagnostics des CMA
 - Les modalités d'appui de financement pour les commerces – Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

METHODE

Animation interactive d'un prédiagnostic pour une application sur tablette ou PC

SESSION(S)

A définir CMA/CNISAM – 2 jours

Lieu : Limoges ou Bordeaux
300 € par journée stagiaire

Détail des formations

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) NOUVELLE REGLEMENTATION

PUBLIC déjà formé à l'accessibilité « mise à jour 2017 »

Agents économiques et/ou collaborateurs des Chambres consulaires
Collaborateurs des organisations professionnelles
Collaborateurs des organisations professionnelles du bâtiment



OBJECTIF

- . Connaître les exigences de la réglementation pour les ERP existants ou neufs de 5ème catégorie
- . Permettre aux agents économiques d'accompagner les artisans recevant du public et les commerçants à répondre aux exigences de l'accessibilité
- . S'approprier les objectifs et la méthodologie du pré diagnostic conseil accessibilité en tant que tel ou en complément d'autres diagnostics réalisés par le réseau des CMA ou CCI

PROGRAMME

- . **Réglementation des ERP de 5ème catégorie**
 - Textes de référence
 - ERP par catégories - définitions
 - Dispositions générales
 - Bâtiment existant ou neuf ou avec changement de destination
 - Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
 - Démarches administratives
- . **Diagnostic conseil accessibilité**
 - Les étapes de l'état des lieux – aspects économiques et réglementaires
 - Les éléments de la chaîne de déplacement et de confort du client
 - Les préconisations d'amélioration de l'état de l'accessibilité
 - Les services adaptés pour tous – notion d'accessibilité universelle
 - La prise en main de l'outil de pré diagnostic
- . **L'accessibilité dans les démarches de développement économique du réseau des CMA**
 - Les acteurs de l'accessibilité – argumentaires de sensibilisation des chefs d'entreprise recevant du public
 - Développer le diagnostic conseil accessibilité
 - Croiser le diagnostic conseil accessibilité à d'autres diagnostics
 - Les modalités de financement pour les commerces – Fonds d'intervention pour les services, l'Artisanat et le commerce (FISAC), aides régionales
- . **Dossier administratif**
 - Ad'ap
 - Registre accessibilité

METHODE

Support pédagogique
Clé USB (outil de prédiagnostic nouvelle version)
Documentation technique

Détail des formations

SESSION(S) 2019

Durée : 1 jour

Prix : 300 € par journée stagiaire

Date et lieu : Le 08/01 à Bordeaux Le 09/04 à Limoges Le 17/09 à Bordeaux
 Le 12/02 à Lyon Le 14/05 à Lyon Le 08/10 à Lyon
 Le 19/03 à Paris Le 18/06 à Paris Le 19/11 à Paris

Détail des formations

METIERS DE BOUCHE & SILVER ECONOMIE **Equilibre alimentaire, Nutrition, portage de repas**

PUBLIC

Entreprises des métiers de bouche, artisans métiers de bouche



OBJECTIF

- . Comprendre le contexte de vieillissement de la population et son impact sur les consommations alimentaires
- . Savoir identifier et répondre aux nouveaux marchés
- . Comprendre le processus de portage de repas à domicile, les avantages et les contraintes
- . Acquérir les bases de la nutrition dans la Silver économie suivant les pathologies
- . Connaître les contraintes et les réglementations
- . Savoir utiliser un nouvel outil pour le calcul des recettes et l'équilibre des menus
- . Connaître les adaptations possibles sur un même produit selon les pathologies des clients

PROGRAMME

- . **Objectifs et opportunités de la Silver économie :**
 - Vieillesse de la population
 - Enjeux économique
- . **Accès au marché du portage de repas :**
 - L'identification de l'ensemble des acteurs
 - Les prérequis pour la livraison de repas
 - Le service à la personne
- . **Organisation de l'activité et réglementation :**
 - Les bonnes pratiques d'hygiène
 - Le conditionnement des denrées alimentaires
 - L'étiquetage et règlement INCO
 - La gestion de la clientèle
- . **Préconisations d'équilibre alimentaire**
 - Les recommandations du GEMRCN
 - Comprendre la nutrition santé
 - L'alimentation selon les pathologies
- . **Les textures modifiées**
 - Les différentes textures adaptées
 - Les équipements et techniques préconisées
 - Le manger main ou la lutte contre la dénutrition
- . **Présentation et utilisation de l'outil sur www.menuequilibre-artisan.fr**



METHODE & ACCES MARCHE

Support pédagogique (Power Point)

Documentation technique et méthode interactive autour d'un site internet dédié

Valorisation des artisans formés sur le site www.cnisam.fr

Détail des formations

SESSION(S)

Durée : 1 jour

Date(s) et lieu : A définir CMA/CNISAM

Tarif : 850 € (Groupe de 8-10 personnes)

En sus frais de déplacement et hébergement